

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL93

présenté par
Mme Thillaye, rapporteure

ARTICLE 35

À l'alinéa 11, supprimer les mots :

« les mots : « et assermentées » sont supprimés et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement revient sur la suppression de l'assermentation des agents de l'ANSSI, considérée par de nombreux auditionnés comme une garantie et un gage de confiance utiles.